

# SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

Etablie à partir des synthèses de circonscription issues des consultations auxquelles ont participé enseignants, conseillers pédagogiques, formateurs, inspecteurs des départements des Alpes-Maritimes et du Var

## QUESTION 1

Les programmes de l'école sont en application depuis la rentrée de l'année scolaire 2008-2009. Après 5 ans de mise en œuvre, quels sont selon vous les principales qualités et les principaux défauts de ces programmes ?

Qualités	Défauts
<b>Concernant leurs finalités et faisabilité</b>	
<p>Programmes, exigeants, clairs, précis, lisibles, rédigés avec une terminologie généralement simple (même si certains termes employés ne sont pas toujours immédiatement compréhensibles pour des parents) avec des découpages par cycle et des repères annuels comportant des contenus bien détaillés et les attentes bien définies.</p> <p>Une nuance toutefois, si la simplification qui a accompagné la réécriture des programmes en 2008, a été bien perçue notamment en élémentaire, elle l'a été un peu moins en maternelle, où il est fait état d'un manque de précision (les repères sont moins nombreux dans ce cycle) malgré la définition des cinq domaines d'apprentissage bien appréciée.</p> <p>De nouveaux domaines porteurs de sens. Une ouverture sur la culture humaniste appréciée.</p> <p>Annualisation des horaires en C2 et C3, encore appréciée le plus souvent.</p> <p>Les repères pour organiser la progressivité sont plébiscités, notamment dans les domaines du langage oral et écrit; ils facilitent l'organisation des enseignements au sein de chaque cycle, en maîtrise de la langue en maternelle et dans presque tous les domaines en élémentaire. Leur présentation sous forme de tableau contribue à l'efficacité de l'aide apportée.</p> <p>Le principe de progressions spirales est souligné, généralement de façon favorable (quelques réserves en histoire par des équipes qui craignent que la notion de chronologie soit mise à mal quand d'autres y voient une façon de mieux mémoriser cette chronologie).</p> <p>Dans certains domaines, des documents d'accompagnement de grande qualité ont été mis en ligne, à l'image de ceux relatifs à l'enseignement du vocabulaire en maternelle ou ceux relatifs à l'évaluation en sciences et technologie au cycle 3.</p>	<p>Le poids des programmes 2008, semblable aux précédents, avec passage du nombre d'heures de cours de 26 à 24 h pour tous, serait de nature à encourager une pédagogie frontale.</p> <p>Par ailleurs, ce qui semble constituer une surcharge de contenus serait encore plus problématique pour les élèves en situation de handicap en inclusion.</p> <p>Généralement, jugés trop ambitieux par beaucoup, ressentis comme un empilement de savoirs, ils induiraient un enseignement transmissif laissant peu de place aux expériences, aux manipulations et à la construction de sens. Des contributions parlent alors d'une lourdeur qui rendrait donc difficile la mise en place d'activités de recherche dans la plupart des niveaux.</p> <p>La progressivité des apprentissages entre la GS et le CP, entre le CM2 et la sixième n'est pas suffisamment explicite pour une mise en œuvre aisée.</p> <p>Pas de prise en compte de la déduction des temps réservés aux récréations sur les 24 heures d'enseignement obligatoires. La réduction de la semaine scolaire à vingt quatre pour tous les élèves est évoquée, alors que l'histoire des arts a fait son entrée et que l'ELV monte en puissance au C2.</p> <p>En élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au cycle 2, l'étude de la langue arriverait trop tôt à un moment où les élèves ne sont pas encore des lecteurs aguerris ;</li> <li>- au cycle 3, les élèves arriveraient avec des compétences pas toujours stabilisées du fait de cette lourdeur. Le phénomène d'acquisitions fragiles, lorsqu'il est observé en fin de CM2, lui serait également imputable au regard d'un nombre</li> </ul>

## SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

La liberté pédagogique des choix et des démarches est réaffirmée.

L'encouragement à travailler sur la confiance en soi (le terme est employé en maternelle et en ELV).

Du cycle 1 au cycle 2, le principe alphabétique est bien abordé.

L'orthographe et l'enrichissement lexical de la langue française sont valorisés.

important de nouvelles compétences à acquérir dans toutes les disciplines durant ces trois années (dont certaines sont considérées comme trop difficiles voire inutiles).

En mathématiques, les techniques opératoires seraient abordées trop tôt et la place réservée à la résolution de problèmes n'apparaît pas comme suffisante.

Au CP, la lecture syllabique semble favorisée au détriment de la compréhension et démarche proposée en grammaire trop explicite.

Un programme trop lourd notamment pour le CE1, en ce qui concerne la grammaire et la conjugaison.

Au cycle 3, la même remarque est faite concernant le programme d'histoire, de sciences et la culture humaniste.

Certifications diverses (ASSR, B2i, porter secours,...) jugées annexes et pourtant chronophages notamment du fait de la lourdeur des contenus.

Maternelle :

1°) la lisibilité des programmes s'avère insuffisante, pas assez de précisions au niveau des progressions. Par ailleurs, il est indiqué fréquemment la difficulté à évaluer les compétences individuelles en ce qui concerne « s'approprier le langage ».

Absences de repères pour organiser la progressivité dans les domaines autres que le langage et la découverte de l'écrit.

Manque de documents d'accompagnement ou d'application. Les enseignants regrettent la période des programmes 2002 où presque tous les domaines disposaient d'un ou plusieurs outils d'accompagnement.

En découverte du monde, les programmes ne sont pas assez détaillés même si les rubriques sont nombreuses. Ils mériteraient des outils d'aide à la mise en œuvre (application ou accompagnement).

Les cinq sous rubriques de ce domaine présentent un intérêt qui n'est pas toujours bien compris de certaines équipes. Pour d'autres, il offre des entrées variées et porteuses de sens pour travailler, au passage, lexique et syntaxe.

2°) actuellement la place de la grande section n'est pas suffisamment claire. Celle-ci apparaît pour certains comme un « petit CP », et, de fait, les

**SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES  
D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE**

	<p>apprentissages qui y sont conduits sont prématurés.</p> <p>3°) l'écriture cursive est souvent considérée comme prématurée.</p>
<b>les conceptions pédagogiques qui les sous-tendent</b>	
<p>Caractère transversal de l'histoire des arts (même si pas toujours pris en compte dans les classes)</p>	<p>Applications trop mécaniques au détriment du raisonnement et de la réflexion.</p> <p>La transversalité n'est pas suffisamment mise en évidence dans les programmes et les documents d'accompagnement actuels, ce qui expliquerait des difficultés à l'exploiter.</p> <p>Cette transversalité est pourtant encouragée dès la maternelle, la découverte du monde passe pour beaucoup par le langage oral tandis que le développement du lexique se nourrit entre autres des activités de ce domaine.</p>
<b>l'articulation avec les compétences du socle commun</b>	
<p>L'intention y était, puisque la référence au socle commun figure bien dans les programmes, tant en C2 qu'en C3.</p>	<p>Articulation peu évidente entre les programmes et le socle commun (rares sont les synthèses de circonscription qui la trouve « bonne »), même si les grilles de référence pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun (palier 2 comme palier 3), le document d'aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin d'école maternelle, ont pour finalité la mise en lien des items du socle et ceux des programmes.</p> <p>Donc, la cohérence entre les programmes et le socle commun n'est pas évidente et il est difficile de renseigner le livret personnel de compétences qui apparaît encore comme redondant par rapport au livret scolaire.</p>
<b>la continuité école collège</b>	
<p>La continuité école/collège, quand elle est évoquée ne fait pas référence directement aux programmes et leurs contenus. La progressivité entre le CM2 et la 6ème passe par une connaissance partagée des programmes des uns et des autres, seule façon de repérer les éléments de continuité voire de discontinuité.</p> <p>A la lecture des synthèses, cette connaissance paraît assez superficielle.</p>	
<b>Autres éléments d'analyse</b>	
<p>Volumes horaires en EPS : dans certains secteurs, les équipements ne sont pas encore en adéquation avec les volumes horaires demandés par les programmes</p>	

# SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

## QUESTION 2

Quelles sont les parties des programmes dont l'application vous a semblé difficile, pourquoi ?

### Au cycle 1

Une primarisation de l'école maternelle qualifiée souvent d'excessive : les programmes tendraient un peu trop à une propédeutique du cours préparatoire.  
Des notions abstraites ou subjectives telles que « éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ». La phonologie en grande section fait débat. Le programme est souvent qualifié de trop ambitieux pour les élèves. Une formation plus importante des maîtres dans ce domaine s'avèrerait utile.  
L'écriture des mots simples semble être trop difficile. L'exigence qui l'accompagne, associée à un manque de documents d'accompagnement et de précisions sur l'apprentissage des gestes, est trop élevée.  
La découverte du monde recoupe des compétences très diversifiées. Il semble que l'accompagnement de la mise en œuvre de ce domaine n'a pas été suffisant. Des repères plus nombreux auraient été les bienvenus.

### Aux cycles 2 et 3

Dans les domaines fondamentaux, des items sont considérés par les équipes enseignantes comme inutiles ou arrivant trop tôt et donc à réserver au cycle supérieur : des items en grammaire du verbe par exemple, d'autres relatifs au calcul ou à la géométrie (cylindre, prisme, volume du pavé droit). Des notions grammaticales abordées en cycle 2 semblent trop abstraites tandis que l'analyse grammaticale au cycle 3 est souvent qualifiée de trop poussée. En résumé, les contenus en grammaire et en conjugaison paraissent ambitieux, et certaines notions (adverbe, complément circonstanciel, passé composé, imparfait,) introduites prématurément.

La lecture et l'utilisation des repères annuels pour améliorer la progressivité paraissent parfois encore difficiles pour certains enseignants.

Exemples : pour une même notion, difficulté à faire la différence entre transposer à l'oral, transformer et construire ; ou encore, entre repérer, justifier, connaître la règle, l'appliquer ...

Des difficultés pour certaines équipes à tenir le rythme de la progressivité proposée : le manque de temps pour mettre en œuvre les programmes est invoqué. Ceci est à croiser avec la capacité des enseignants à planifier les apprentissages, à définir des programmations et des progressions. Faut-il aller jusqu'à proposer une estimation du temps nécessaire pour la construction de certaines compétences, voire certains blocs de compétences ?

La production d'écrits apparaît complexe, considérée comme peu accompagnée par des documents annexes.

Difficulté à enseigner l'histoire des arts : la pratique artistique n'occuperait plus assez de place.

En cycle 2 comme en cycle 3, le lien avec les autres disciplines reste difficile à faire même si les introductions respectives des programmes de chaque cycle le demandent.

Au cycle 2 en mathématiques : l'apprentissage précoce des mécanismes mathématiques et des techniques opératoires prévaut au détriment du sens et de la démarche, et de fait, n'est pas suffisamment efficace.

Concernant l'enseignement d'une langue vivante et l'usage des TUIIC, les enseignants ne se sentent pas suffisamment « armés » pour mettre en œuvre les programmes (manque de formation) et, à certains endroits, évoquent le manque d'équipement en matériel ainsi que la difficulté à gérer un groupe classe pour proposer les activités adéquates.

Au cycle 3 :

Introduction trop rapide de certaines notions grammaticales, un trop grand nombre de temps à assimiler en conjugaison avec une répartition peu cohérente.

La technique opératoire de la division semble trop difficile au CE2. Quant à la géométrie, la manipulation

## SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

d'outils apparaît comme trop lourde et le programme globalement trop chargé.

Le terme « morale » pose problème aux enseignants compte tenu de sa polysémie et ils éprouvent des difficultés à l'enseigner en tant que discipline.

En sciences, les programmes apparaissent comme trop lourds et trop denses au détriment de la démarche à mettre en œuvre.

Le nouveau champ didactique de l'histoire des Arts dans les programmes de 2008 est apparu comme difficile à aborder, à organiser en apprentissages.

### Autres éléments

La prégnance des programmes de 2002 pourrait expliquer que certaines parties des programmes ne soient pas traitées ou qu'elles le soient trop mécaniquement (photocopies à l'appui, pédagogie transmissive).

La gestion par niveau et non par compétences rend plus difficile l'application de la mise en œuvre des programmes dans les classes multi niveaux.

L'utilisation des TICE semble poser problème compte tenu d'un manque encore fréquent d'équipement.

Une certaine confusion en EPS entre compétences spécifiques et transversales est signalée. La suppression de « réaliser une performance mesurée » en cycle 1 et 2 entraîne des incompréhensions.

### QUESTION 3

Quels sont les éléments que vous souhaiteriez voir conservés ?

#### A conserver

La mise en forme des programmes (avec un préambule, une présentation globale, des encadrés du type « l'élève est capable de » etc.) est appréciée. Il n'y a pas lieu de modifier le nombre de domaines.

L'ouverture à la culture, la répartition des domaines et des champs disciplinaires par niveaux ainsi que leurs intitulés, jugés pertinents, sont à préserver.

Le principe de programmes s'accompagnant de repères par niveau pour améliorer la progressivité fait l'unanimité. Ainsi, les progressions par niveaux et par champs disciplinaires, particulièrement en français, mathématiques et en histoire au cycle 2 sont également à conserver. Les usages du numérique dans la mise en œuvre ordinaire des programmes sont attendus.

L'attachement à la liberté pédagogique et la souplesse de mise en œuvre des programmes sont souhaités de manière massive.

La recommandation d'un équilibre entre accès au sens et acquisition d'automatismes demeure un point capital pour les enseignants qui doit les conduire à varier les approches et les méthodes pour lier ces deux composantes de tout apprentissage. A cet effet, il est rappelé que le mot problème (lié au sens) figurait 46 fois dans les 39 pages que comptent les programmes actuels.

En maternelle à conserver :

- le découpage en cinq domaines distincts ainsi que leurs intitulés, la prépondérance du langage oral, la manipulation en découverte du monde,
- la distinction appropriation du langage / découverte de l'écrit (très appréciée),
- l'existence du domaine « découvrir l'écrit » afin de « préparer » le cours préparatoire ainsi que le principe alphabétique, la phonologie en grande section,
- le domaine du « devenir élève » (que certains qualifient de complet et transversal, d'autres allant jusqu'à proposer de le renforcer),
- la souplesse donnée en matière d'horaires pour ce qui du temps à consacrer à chacun des six

## SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

domaines (l'essentiel étant que le langage soit au cœur des apprentissages)

- l'importance du devenir élève avec une priorité cependant au « vivre ensemble ».

En élémentaire sont souvent cités favorablement :

### **en maîtrise de la langue :**

- l'approche syllabique de l'apprentissage de la lecture,
- écouter, lire des œuvres intégrales aux cycles 2 et 3, le débat littéraire, la pratique régulière de la dictée sous toutes ses formes,

### **en sciences et mathématiques,**

- la pratique du calcul mental au quotidien (même si la notion de progressivité est parfois encore perfectible) avec d'une part le calcul automatisé d'autre part le calcul réfléchi. La démarche d'investigation et le cahier de sciences sont perçus comme utiles. Ils sont à conserver comme l'esprit de « la main à la pâte » pour les sciences et, donc, la démarche d'investigation, même si elle n'est pas encore une pratique professionnelle couramment observée.

### **les pratiques artistiques et l'histoire des arts, le parcours culturel,**

### **les grandes familles d'activités en EPS et les trois heures hebdomadaires pour les enseigner,**

### **l'enseignement de l'ELV et dès le CP (peut-être seulement après la période de rentrée),**

**le caractère ambitieux et réaliste de la didactique de l'enseignement de la langue** pour tous les cycles et à son niveau actuel dans les programmes en vigueur. L'adéquation des programmes avec le socle et le cadre européen commun de référence en langue est appréciée.

### **en instruction civique et morale :**

- les notions de respect, de civisme, de citoyenneté, de laïcité, au cycle 2 ; les items apportant des connaissances sur l'organisation de la vie publique et la démocratie au cycle 3,
- conserver tout particulièrement le premier paragraphe : « estime de soi, respect de son intégrité », facilitant la mise en œuvre de débats en classe.

### **les nomenclatures utilisées dans les matières fondamentales,**

**pour les TUIC** l'idée d'une utilisation dès la maternelle notamment comme support d'apprentissage et outil de communication,

### QUESTION 4

Quelles sont vos suggestions pour les prochains programmes ?

#### Contenus

Réaffirmer la liberté pédagogique de l'enseignant.

Stabiliser les programmes pour une durée suffisamment longue pour une appropriation plus efficace et pérenne.

Redonner du sens à la notion de cycle en évitant notamment le découpage par niveaux de classe mais en précisant toutefois le degré de maîtrise attendu pour chaque compétence à la fin de chaque étape annuelle du cycle d'apprentissage, tout ceci en lien avec le livret personnel de compétences.

Veiller à ne pas donner le sentiment de « lourdeur » et de « saupoudrage » en ajoutant des champs disciplinaires nouveaux ; simplifier la formulation pour une meilleure compréhension.

Etendre l'annualisation des quotas horaires à tous les domaines et champs disciplinaires et en extraire explicitement les

## SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

temps réservés aux récréations.

Insister davantage sur le caractère transversal de la maîtrise de la langue (orale comme écrite) et des mathématiques, même si celui-ci est aujourd'hui rappelé dans les introductions des programmes de chaque cycle.

Alléger les programmes de quelques contenus jugés complexes que l'on pourrait laisser au collège. A défaut, faire davantage apparaître l'idée d'une simple approche de ces contenus. Il serait certainement intéressant d'élaborer des programmes communs Ecole/Collège.

Continuer à proposer des repères annuels pour la progressivité, des documents d'application (pistes pédagogiques, propositions de mises en œuvre),

Accompagner encore davantage les programmes d'outils pour la mise en œuvre et l'évaluation.

Mettre en cohérence le socle commun, les programmes et le LPC.

Faire réapparaître quelques compétences transversales.

Réaffirmer l'importance de la réflexion et de la manipulation en complément des automatismes.

Prendre en compte les différences de rythmes et maintenir le principe des cycles. Afficher des entrées pour une différenciation pédagogique plus systématique.

En maternelle :

Repenser l'école maternelle comme une école des apprentissages premiers, prenant en compte les rythmes biologiques et les capacités réelles des élèves par rapport à leur développement global.

Faire « exister » la « toute petite section » dans les programmes et réfléchir au positionnement de la grande section dans le cursus primaire.

Revoir le développement de la motricité autrement que par l'apprentissage de l'écriture cursive. Privilégier le « vivre ensemble » tout en donnant une importance « au devenir élève ».

En matière de lexique, établir de manière officielle des listes de mots exigibles par niveau en fin de PS, MS et GS, classés par thèmes (façon P. BOISSEAU).

Dans le domaine « agir et s'exprimer avec son corps » : réintroduire la compétence « réaliser des actions que l'on peut mesurer ». Affirmer la place du corps dans les apprentissages.

Dans la rubrique approche des quantités et des nombres, ne pas dépasser le nombre 10 pour l'item « associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée ».

Séparer davantage dans le domaine de la découverte du monde « objets, matière, vivant » de « formes et grandeurs, quantité et nombres », actuellement regroupés.

En élémentaire :

Alléger les contenus, notamment en ce qui concerne le CE1, et les adapter aux réelles capacités cognitives des élèves. Différer certaines notions jugées trop difficiles à aborder (en maîtrise de la langue et en mathématiques). En cycle 2 repenser et simplifier les notions attendues en maîtrise de la langue.

Intégrer des compétences méthodologiques.

Conserver toute sa place à la littérature ainsi que la liste des ouvrages de référence.

En culture humaniste, ne pas privilégier l'accumulation des connaissances au détriment de la réflexion et de

## SYNTHESE DE L'ACADEMIE DE NICE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

l'esprit critique.

Valoriser l'enseignement de l'EPS et des arts visuels afin d'éviter leur disparition dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Confirmer la nécessité de laisser du temps à la recherche, à l'expérimentation, à la résolution de problèmes, à la construction du sens pour une meilleure assimilation des notions et des connaissances.

Privilégier les démarches transdisciplinaires.

Revaloriser la place de l'oral en tant qu'objet et outil d'apprentissage sur tout le cursus scolaire primaire.

Des équipes proposent de reconsidérer le volume horaire propre à l'histoire des arts, dans la mesure où ce domaine est en lien avec la plupart des disciplines.

En ELV, garder et développer la place des aspects culturels avec la possibilité d'en faire des entrées dans les programmations. S'en tenir à l'enseignement d'une même langue vivante à l'école, l'anglais. En CP, maintenir cet enseignement en le différant cependant au second semestre.

### Autres éléments

Un accompagnement de leur mise en œuvre par des documents (semblables à ceux des programmes de 2002 ou à ceux plus rares qui sont sortis depuis 2008), des vidéos, les équipes de circonscription, et bien sûr par la FOAD. Concevoir donc, au plan national, et mettre à disposition des personnels enseignants des formations sur les nouveaux programmes pour une meilleure appropriation des principes et des enjeux qui les sous-tendent ainsi qu'une meilleure maîtrise des modalités de leur mise en œuvre (au sein de la classe, de l'école et selon le principe de la continuité entre les différents cycles et degrés).

Travailler en parallèle rythmes scolaires et programmes en donnant des pistes aux enseignants : aider à pratiquer dans les emplois du temps des alternances de matières et de disciplines surtout en élémentaire pour que les enfants soient moins fatigués.

Proposer des évaluations types par niveau ; fournir au moins des critères d'évaluation. En matière d'évaluation, ne pas négliger les compétences à l'oral (rarement évaluées).

En matière de liaison GS-CP, le domaine de la maîtrise de la langue fait l'objet de repères précis pour chaque niveau. Toutefois, les équipes ne voient pas toutes avec la même facilité cette répartition au service de la continuité. Un document d'accompagnement ou d'aide à la mise en place de cette liaison sous l'angle des programmes serait le bienvenu.

Fixer certaines limites à la polyvalence :

- déléguer à des intervenants extérieurs certaines attestations voire certains domaines qui engendrent de l'éparpillement : TICE, APS, permis piéton/vélo, histoire des arts ...

- déléguer certains enseignements ? En exploitant par exemple la réforme de la journée scolaire et la mise en place d'activités complémentaires et périscolaires ?

L'utilisation des TICE mis au regard du manque d'équipement est régulièrement invoquée. Il demeure donc la nécessité d'une impulsion très forte du Ministre relayée par les personnels d'encadrement auprès des collectivités pour améliorer ces équipements.

Réintroduire un horaire maximal de temps de récréation (ou un horaire minimal de temps d'apprentissage).